RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 13670
Numéro SIREN : 301 209 920
Nom ou dénomination : ABAQUEPLAST

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2023 sous le numéro de dépôt 7104

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Bilan actif

- 4 JUIL. 2023

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	85 620	76 672	8 947	17 026
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	305 745	285 968	19 777	31 652
Installations techniques, matériel et outillage industriels	604 717	454 802	149 915	166 769
Autres immobilisations corporelles	163 684	136 567	27 117	96 713
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 600		1 600	600
Autres immobilisations financières	51 851		51 851	50 957
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 213 216**	**954 009**	**259 207**	**363 717**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	595 893		595 893	533 856
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	752 380	75 412	676 968	618 673
Autres créances	153 386		153 386	257 651
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	16		16	16
Disponibilités	365 022		365 022	816 121
Charges constatées d'avance (3)	11 643		11 643	7 788
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 878 340**	**75 412**	**1 802 928**	**2 234 106**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 091 557**	**1 029 421**	**2 062 136**	**2 597 823**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	48 000	48 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 800	4 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	781 967	746 901
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**388 544**	**375 611**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 223 310**	**1 175 312**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	45 584	45 584
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**45 584**	**45 584**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	322	468
Emprunts et dettes financières diverses (3)		626 150
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 111	506 413
Dettes fiscales et sociales	326 689	243 895
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	206 120	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**793 242**	**1 376 927**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 062 136**	**2 597 823**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	793 242	1 376 927
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	322	468
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABAQUEPLAST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 062 136 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 388 544 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

VISA POUR AUTHENTIFICATION

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Règles et méthodes comptables

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	82 379	3 241		85 620
Immobilisations incorporelles	**82 379**	**3 241**		**85 620**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	305 745			305 745
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	582 898	21 818		604 717
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 668			27 668
- Matériel de transport	127 581		71 981	55 600
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	77 207	3 209		80 416
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 121 099**	**25 027**	**71 981**	**1 074 145**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	51 557	5 295	3 400	53 451
Immobilisations financières	**51 557**	**5 295**	**3 400**	**53 451**
ACTIF IMMOBILISE	**1 255 035**	**33 563**	**75 381**	**1 213 216**

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 241	25 027	5 295	33 563
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**3 241**	**25 027**	**5 295**	**33 563**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		71 981	3 400	75 381
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**71 981**	**3 400**	**75 381**

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 353	11 320		76 672
Immobilisations incorporelles	**65 353**	**11 320**		**76 672**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	274 093	11 874		285 968
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	416 130	38 672		454 802
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 795	2 507		18 302
- Matériel de transport	50 460	11 708	17 146	45 023
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 488	3 755		73 242
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**825 966**	**68 517**	**17 146**	**877 337**
ACTIF IMMOBILISE	**891 318**	**79 836**	**17 146**	**954 009**

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 970 861 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 600		1 600
Autres	51 851		51 851
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	752 380	752 380	
Autres	153 386	153 386	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 643	11 643	
Total	**970 861**	**917 410**	**53 451**
Prêts accordés en cours d'exercice	1 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RRR A OBTE.- AVR A RECEV.	675
INTERETS COURUS C/C AD SECURITE	699
Total	**1 374**

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	46 422		46 422	
Créances et Valeurs mobilières	76 028	1 000	1 616	75 412
Total	**122 450**	**1 000**	**48 038**	**75 412**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 000	48 038	

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	45 584	45 584	45 584		45 584
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**45 584**	**45 584**	**45 584**		**45 584**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		45 584	45 584		
Financières					
Exceptionnelles					

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 793 242 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	322	322		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 111	260 111		
Dettes fiscales et sociales	326 689	326 689		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	206 120	206 120		
Produits constatés d'avance				
Total	**793 242**	**793 242**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 EURO.

Charges à payer

	Montant
FOURNI.FACT.NON PARVENUES	30 370
Banque - Intérets courus à payer	322
DETTES PROV.POUR CONGES	34 493
PERSONNEL CHARGES A PAYER	35 550
AUTRES CHARG.SOC.A PAYER	27 897
AUTRES CHARG.FISC.A PAYER	17 906
Total	**146 538**

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTR. AV.	11 643		
Total	**11 643**		

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2022
FRANCE	3 719 905
EXPORT	33 466
CEE	35 500
TOTAL	**3 788 870**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 300 EURO

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABAQUEPLAST
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'Assemblée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la ABAQUEPLAST relatifs à l'exercice clos le 31 décmebre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par vitre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'Annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financières et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Divion, le 1er juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ADVISO AUDIT ET CONSEIL

Arnaud Claeët

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABAQUEPLAST
Société par actions simplifiée
Au capital de 48.000,00 €
Siège social : 41 avenue Gaston Monmousseau – 93240 STAINS
Immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le n°301 209 920

EXTRAIT DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 JUIN 2023

PROPOSITION ET DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

1/ Proposition d'affectation :

Il est proposé de constater que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître un **bénéfice net comptable de 388.544,00 €** et de décider de l'affecter de la manière suivante :

- A titre de dividendes **195.000,00 €**
- Au poste « *Report à nouveau* » **193.544,00 €**

Ce dernier passant de 0 € à 193.544,00 €

SOIT UN RESULTAT A AFFECTER DE **388.544,00 €**

Conformément aux dispositions légales, il est proposé à l'Associé Unique de prendre acte qu'au titre des trois exercices précédents, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes :

Exercice	Dividende net (en €)
31/12/2019	500.000,00
31/12/2020	500.000,00
31/12/2021	340.545,00

2/ Décision d'affectation adoptée :

L'Associé Unique constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître un **bénéfice net comptable de 388.544,00 €** et décide de l'affecter de la manière suivante :

- A titre de dividendes **195.000,00 €**
- Au poste « *Report à nouveau* » **193.544,00 €**

Ce dernier passant de 0 € à 193.544,00 €

SOIT UN RESULTAT A AFFECTER DE **388.544,00 €**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Conformément aux dispositions légales, il est proposé à l'Associé Unique de prendre acte qu'au titre des trois exercices précédents, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes :

Exercice	Dividende net (en €)
31/12/2019	500.000,00
31/12/2020	500.000,00
31/12/2021	340.545,00

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ABAQUEPLAST
41 Av. Gaston Monnoussseau
93245 STAINS CEDEX
TÉL. 01 48 26 32 80 - FAX 01 48 26 88 19